

# Au fil de Doubs

Chers concitoyens,

C'est avec beaucoup d'attention mais aussi avec beaucoup de plaisir que toute l'équipe municipale s'est, tout au long de cette année 2014, employée à mener à bien les projets de notre belle commune et chacun souhaite que son implication ait contribué à améliorer votre bien-être et votre bien vivre à Doubs.

À l'approche de cette nouvelle année 2015, tous vous renouvellent leur engagement sincère.

Nous souhaitons que dans vos familles, votre travail, avec vos proches, la nouvelle année vous apporte santé et bonheur ! Qu'elle soit pleine de projets, de rencontres et de réussites.

*Joyeuse année  
2015 !!*

Le Maire  
et l'équipe municipale



## Sommaire

**Pages 2.....** Le mot du Maire, Mairie/poste

**Pages 3.....** CCL, Champ du Clos

**Pages 4 ....** Évolution MPT

**Pages 5 ....** Ensemble immobilier le Méridien

**Pages 6 et 7.....** les TAP, Élections départementales

**Page 8 .....** Vie associative

## Le mot du Maire

C'est dans une volonté de soutien de l'activité économique que la commune envisage en 2015 d'accélérer son programme de mandat et de bâtir un budget d'investissement conséquent.

Plusieurs paramètres financiers nous invitent aujourd'hui à envisager ce schéma. En premier temps, malgré les diminutions des dotations, grâce à l'évolution démographique et à la maîtrise des frais de fonctionnement, sans recourir à une hausse importante de la fiscalité communale, notre capacité d'investissement est restée stable. En second temps, la vente effective du Champ du Clos au début du mois de décembre et les prévisions de recettes liées à la viabilisation du terrain de football stabilisé offrent à la commune des moyens financiers que nous destinerons à l'investissement dans le même esprit que les parcelles des Champs d'Anis ont servi à financer la construction de l'Espace Rives du Doubs.

En troisième temps, le taux d'endettement de la commune et le loyer de l'argent des plus bas nous permettent de recourir en ce début de mandat à un emprunt et ce dans une limite raisonnable.

Au niveau technique, plusieurs dossiers majeurs sont prêts. C'est le cas pour les travaux de voirie de la partie centrale de la rue de la Chaussée et des finitions de la rénovation du groupe scolaire.

D'autres sont en phase de finalisation, il s'agit des travaux de rénovation de la Maison pour Tous ou de l'adaptation de la Maison des Associations. Enfin, les dossiers du lotissement

## MAIRIE/POSTE

Dans le dossier « Cœur de Bourg », le transfert de la mairie et de la Poste dans le bâtiment des associations a suscité des interrogations. Dans le cadre du Grenelle II, les communes se doivent de réhabiliter leurs bâtiments pour se conformer aux normes RT2015. Les autorisations d'urbanisme et les subventions ne sont accordées que pour des projets de modification correspondant dans leur intégralité à cette réglementation.

Le projet de réhabilitation de l'école a pu être mené dans ce cadre réglementaire. En ce qui concerne les actuels bâtiments de la Mairie et

sur l'emplacement du terrain stabilisé et du terrain de football synthétique seront prochainement opérationnels.

Nous envisageons également des travaux de maintenance importants sur notre éclairage public, des adaptations sécuritaires sur la voirie, mais aussi la création d'une liaison cyclable de la passerelle à la zone commerciale.

Pour tous ces dossiers, les démarches de demandes de subvention ont été entreprises dès cet été, elles seront instruites durant l'hiver et recevront des réponses au moment du vote du budget au mois de mars prochain.

L'accélération de notre programme soutiendra l'activité des entreprises et permettra à nos concitoyens de profiter plus rapidement de ces équipements, qui pour beaucoup seront créateurs d'économies de fonctionnement et de recettes futures. Les investissements communaux cumulés aux investissements privés issus d'une volonté communale que sont le lotissement du Champ du Clos planifié sur les 6 ans à venir et la construction de la Maison des Aînés et de la Maison médicale démontre que la commune fait sa part pour relancer l'économie sans impacter les finances communales.

Les décisions de lancer cet important programme se prendront courant février / mars, dès lors que le compte administratif de l'exercice 2014 et le budget de l'exercice 2015 auront été examinés.

Vous assurant de notre total dévouement, je vous présente tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. ●

**Le Maire,  
Régis MARCEAU**

de la Poste, les solutions techniques permettant de répondre aux règles énergétiques, électriques, phoniques, d'accessibilité et de confidentialité, ne sont pas satisfaisantes en termes de fonctionnalité avec des budgets de réalisation très importants.

Ce constat nous conduit au transfert de locaux qui permettra en plus de concevoir un vrai centre bourg avec une place de village et des bâtiments fonctionnels et esthétiques dans des budgets abordables. ●

Georges Cote-Colisson

## CCL ⇒ CCGP Une année riche en transition :

### La CCL change de nom

En parallèle au déménagement des services administratifs au printemps 2015 dans la nouvelle maison de l'intercommunalité, une réflexion a été menée au sujet du nom de la C.C.L. (Communauté de Communes du Larmont). A l'heure du rapprochement des régions, la connotation très locale du Larmont nous a conduit à la nouvelle dénomination Communauté de Communes du Grand Pontarlier (**C.C.G.P.**).

### Piscine ou médiathèque ?

Au cours du mandat précédent, plusieurs projets ont été étudiés par les élus communautaires : piscine, médiathèque, pôle funéraire, micro-crèches. Si les projets funéraire et micro-crèches vont pouvoir s'initier rapidement, il fallait pour des raisons budgétaires faire un choix cornélien entre piscine et médiathèque. Le projet piscine, répondant majoritairement au souhait de la population, a été mis en première place. Le projet médiathèque, quant à lui, sera différé.

### Du nouveau dans la mutualisation ?

• Suite à la mise en place de la loi Alur, l'État par le biais de la DDT n'instruira plus les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations de travaux, autorisations de travaux...) et ce à partir du 1er juillet 2015. Après recrutement, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier se chargera d'instruire toutes les autorisations, et ce sans compensation financière de l'État.

Dans la suite logique de ces obligations, l'intercommunalité reprendra à sa charge l'évolution des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) qui deviendront un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). La souveraineté des communes sera préservée car chacune d'elles sera représentée dans la commission PLUI et participera ainsi à son élaboration. Le maire conservera la signature de toutes les autorisations.

• L'intercommunalité porte de plus en plus de projets communs. A partir du 1er janvier 2015, la fiscalité des entreprises sera perçue uniquement par la CCGP. Objectif recherché : intégrer sur le territoire à terme une fiscalité identique pour toutes les entreprises, faire bénéficier l'intercommunalité de l'évolution de la fiscalité professionnelle et bénéficier d'une dotation complémentaire de l'État. Chaque année, les communes, en retour, recevront une compensation de la CCGP correspondant aux montants perçus en 2014. ●

Emmanuelle Girod

**INVITATION**  
**La municipalité convie les habitants de Doubs à la cérémonie des vœux du Maire qui se déroulera le mardi 6 janvier 2015 à l'Espace Rives du Doubs à partir de 19h.**



## CHAMP DU CLOS

Ce dossier aura été riche en rebondissements et trouve enfin un dénouement favorable après plusieurs années de travail.

Dans le contexte de forte pression foncière que connaît le Haut-Doubs, la municipalité, soucieuse des possibilités d'accession à la propriété pour des ménages aux revenus moyens, a rendu constructible environ 4ha du domaine communal en 2010.

Plusieurs aménageurs se sont intéressés à cet emplacement sans pour autant apporter de projet cohérent permettant d'atteindre les prix de sortie souhaités tout en valorisant notre foncier.

Fin 2013, un pool local composé de deux aménageurs assisté d'une entreprise de Travaux Publics a fait une proposition cohérente d'aménagement permettant l'accession à la propriété à des prix inférieurs aux prix marché. Ce futur lotissement, qui comptabilisera environ 90 unités de vie à terme, sera composé de maisons individuelles et jumelées, d'un collectif ainsi que de parcelles nues, ces dernières vendues au prix marché permettant aux aménageurs d'atteindre l'équilibre financier de leur projet qui se réalise sur un terrain compliqué. Ce concept diversifiera l'offre immobilière sur la commune.

La vente du terrain ayant été actée le 5 décembre, les pelleteuses pourraient être sur le site dès début 2015. La réalisation de ce lotissement du Champ du Clos est planifiée sur 5 ans, la première tranche comprendra des maisons individuelles et jumelées et des parcelles nues.

Les derniers travaux effectués sur nos infrastructures (réseau d'eau, assainissement, réhabilitation de l'ensemble du groupe scolaire, aménagements de sécurité...) nous permettront d'accueillir les nouveaux habitants en toute sérénité.

Au terme de ce chantier et des autres projets immobiliers en cours, la population de Doubs devrait dépasser les 3 000 habitants.

# Oui

Optimisons  
nos bâtiments !

## EVOLUTION MPT MAISON DES ASSOCIATIONS

Propriété communale aujourd'hui, la maison des associations a connu de nombreuses fonctions.  
De nouveaux changements sont encore à venir...



Bâtiment de caractère en centre bourg, l'ancien presbytère est devenu maison des associations après sa rénovation globale de 2006.

Ce bâtiment offre l'avantage d'être en conformité avec les normes actuelles. La MPT, quant à elle, construite en 1972, agrandie en 1981, est depuis peu propriété communale. Si ce bâtiment a besoin d'une réfection de sa toiture et d'être mis aux normes énergétiques, il offre l'avantage à la fois d'être bien situé, de plein pied et d'être en conformité avec les règles d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Dans notre objectif de minimiser et d'optimiser les surfaces globales des bâtiments communaux pour économiser sur les coûts de fonctionnement, ces deux bâtiments vont évoluer dans leurs fonctions.

La MPT, en premier temps, après avoir reçu une nouvelle toiture et son isolation par l'extérieur verra sa partie intérieure organisée autour de trois pôles :

- Une salle de convivialité d'environ 100 m<sup>2</sup> avec cuisine permettant d'accueillir une quarantaine de personnes pour des repas de famille, espace servant également de salle de réunion, de formation et d'accueil en tout genre.
- Une deuxième partie sera réservée à l'accueil de la petite enfance. Cette compétence reprise par la C.C.L va évoluer vers un système de micro-crèches réparties dans plusieurs communes. L'installation de ce service dans les locaux de la MPT libèrera les locaux des Petits Lutins pour le périscolaire qui est trop à l'étroit dans la salle Pergaud, la salle Pergaud restera à disposition des écoles.
- La troisième partie recevra quant à elle le pôle musical : Pastorale, Small Orchestra et école

de musique. Chaque zone sera indépendante et accessible depuis la rue de la Cure, l'entrée actuelle étant réservée aux services.

La maison des associations, quant à elle, recevra au rez-de-chaussée l'agence postale communale et la salle des aînés actuelle servira également de salle du conseil municipal et de mariages. Le premier niveau recevra un ensemble de cloisons permettant d'accueillir tous les services de la mairie : bureau d'accueil, du maire, du secrétaire général, de comptabilité, petite salle de réunion, espace Francas, local cadastre et archives vivantes. Le deuxième niveau sera quant à lui réservé aux associations.

En principe, les travaux de la MPT devraient se réaliser dès le début de l'année 2015 pour libérer la maison des associations début septembre. Début 2016, tout devrait être prêt pour déménager la mairie et recevoir le service postal. L'opération terminée permettra d'engager la réalisation de la future place de village après démolition de la mairie et de céder le bâtiment de la Poste actuelle.

### MARIAGES

Le 30/08/14 : Maxime Girod et Carolane Vuillaume  
Le 13/09/14 : Olivier Dhote et Claire André  
Le 20/09/14 : Valentin Blanck et Audrey Vuillemin  
Le 20/09/14 : Bertrand Chaon et Dalila Hoggas  
Le 27/09/14 : Julien Gamet et Emmanuelle Swierot  
Le 27/09/14 : Stéphane Huguet et Christelle Pedetti  
Le 18/10/14 : Nicolas Salvi et Séverine Lonchamp

## NOUVEAU PROJET L'ENSEMBLE IMMOBILIER LE MÉRIDIEN

Le Méridien, c'est le nom du futur projet immobilier situé sur le terrain de foot stabilisé, entre la rue Biela et la rue des Sauges.

Pourquoi ce nom Méridien ?

Parce qu'il est au carrefour d'une zone commerciale et d'une zone pavillonnaire et à la rencontre des générations, relais des jeunes et des moins jeunes.

Ce projet est né d'une réflexion pour le bien-être de nos aînés.

Il sera divisé en trois parties, maison des aînés, maison médicale et zone pavillonnaire.

La maison des aînés est destinée en priorité aux habitants du village, à des personnes qui se sentent seules chez elles ou pour qui la charge d'une maison devient trop lourde. Etant encore autonomes, elles ne souhaitent pas intégrer de suite l'EHPAD.

Après plusieurs contacts, nous avons privilégié la formule qui comprendra deux unités de sept logements chacune situés au rez-de-chaussée, avec des accompagnants

logant sur place au premier étage. Cette maison se situera côté station de pompage, l'accès se faisant ainsi par la rue Biella ou par la rue des Sauges.

Une maison médicale est également prévue avec accès indépendant depuis la rue de Besançon.

La partie centrale sera réservée à la construction de sept pavillons.

Une piste cyclable sera réalisée entre ce nouvel ensemble et la rue Biella, reliant la rue du Puits à la rue de Besançon, faisant ainsi la jonction entre la passerelle et la piste cyclable traversant la zone commerciale qui conduit au collège Lucie Aubrac.

La modification du Plan Local d'Urbanisme ayant été validée lors de la séance du Conseil Municipal du 8 décembre dernier, ce projet va passer à l'étape suivante qui est l'instruction du permis d'aménager. Les permis de construire suivront, notre souhait est d'aboutir aux constructions en 2016.

Christian Bachetti

### ÉTAT CIVIL

#### Naissances Filles

Le 23/08/14 : Louana de Steve Martins de Abreu et Charline Racle  
Le 25/08/14 : Emma de Cédric Blanchard et Maud Fort  
Le 27/09/14 : Maida de Jasmin Mehmedinovic et Azra Kuljuhovic  
Le 10/10/14 : Tasnim de Mohamed Berrabah et Kheira Benyahia

#### Naissances Garçons

Le 20/09/14 : Haytham de Abdelkader Berrabah et Fadile Touat  
Le 15/10/14 : Léo de Marc Antoine Coulon et Elodie Ecartot  
Le 20/10/14 : Théo de Sébastien Gazzoli et Sarah Remetter  
Le 20/10/14 : Ismaïl de Slim Ben Abdelkarim et Sonia Pouillieute  
Le 22/10/14 : Luis de Joseph Bulle-Piourot et Mélodie Chabod  
Le 24/10/14 : Clément de Martial Porcherot et Alexandra Mingot  
Le 30/11/14 : Charlie de Franck Bôle et Jessica Sanchez

#### Décès

Le 11/09/14 : Michel Duprey, 72 ans  
Le 08/09/14 : Gaël Sordey, 29 ans  
Le 05/11/14 : Gilles Stefanuto, 50 ans  
Le 13/11/14 : Besim Zahirovic, 58 ans



### FIN D'ANNÉE POUR LES ANCIENS

La fin de l'année se présente à présent différemment pour nos anciens avec la possibilité de participer à un repas de Noël organisé par le CCAS ou le passage d'élus à domicile avec la remise d'un présent. Les deux tiers des personnes concernées ont retourné leur coupon-réponse, une centaine ayant choisi de partager le moment de convivialité lors du dimanche 14 décembre à l'Espace Rives du Doubs et une centaine de personnes préférant la visite à leur domicile sur fin décembre.

Cette journée s'est déroulée dans une ambiance festive et conviviale. Quelques élus et anciens s'étaient retrouvés la veille pour préparer la salle. Cette rencontre est un moment d'échange et les participants ont eu plaisir à se retrouver autour d'une bonne table.

Le CCAS et l'ensemble de l'équipe municipale présente à tous leurs meilleurs vœux, de santé surtout. A l'année prochaine !!!!

Pascale Faivre

# Oui

Nos enfants sont épanouis !

## LES T.A.P

### UN BILAN POSITIF

Ce premier trimestre permet de faire un bilan positif de la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires destinés à nos enfants de primaire et de maternelle.



Depuis début novembre, Camille Sourit assure la direction de notre centre des Francas.

La fréquentation est stable sur ces 4 premiers mois ; le groupe d'enfants est sensiblement le même sur les deux premières périodes avec, à ce jour, 26 enfants de primaire et 15 enfants de maternelle.

Après la période de mise en route de la rentrée, éducateurs et Atsem se sont attachés à l'organisation d'activités répondant aux besoins des petits et des grands :

- En primaire, activités physiques permettant de se dépenser et loisirs plus tranquilles se pratiquent en parallèle au quotidien. Divers bricolages sur les thèmes des saisons automne et hiver ont été réalisés.

- En maternelle, on alterne entre lecture, sport et loisirs créatifs. Un travail sur l'importance d'une alimentation équilibrée a captivé les enfants en première période. Ils découvrent maintenant les animaux d'hiver et mettent en place un théâtre de marionnettes. L'année se terminera avec la confection de roses des sables pour le goûter de Noël.

Camille Sourit souhaite avant tout mettre à l'honneur l'autonomie, le respect et la confiance en soi. Elle propose aussi occasionnellement des séances de relaxation. Le comité de pilotage veille au bon fonctionnement de la formule : une première réunion a eu lieu le 16 octobre, qui a permis un premier retour d'appréciations de toutes

les parties. Une prochaine rencontre aura lieu début 2015.

**La vie des enfants dans les locaux scolaires :** Les travaux 2014 sont terminés et l'ascenseur est désormais opérationnel.

Les enfants de maternelle ont eu la surprise de trouver, au retour des vacances d'automne, des jeux de marelles et autres peintures sur le revêtement de la cour. Les conditions météo n'ont pas permis de terminer le marquage dans la cour du primaire.

L'année à venir sera encore concernée par les travaux : classes de primaire restant, partie maternelle avec toujours l'objectif de mise aux normes électriques et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les dossiers de préparation sont en cours : approches techniques et budgétaires permettront de définir précisément les travaux de l'été 2015.

Notre objectif : l'épanouissement des enfants et leur bien-être en classe... et après la classe !

Floriane Buttefey



## INFO +

Retrouvez les informations sur le village de Doubs sur notre site Internet : [www.commune-de-doubs.fr](http://www.commune-de-doubs.fr)

## MARS 2015 : ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES... NOUVEAU CANTON...

Depuis la loi n°2013-403 du 17 mai 2013, le **Conseil Général** s'appelle désormais le **Conseil Départemental**, les Conseillers Généraux devenant des Conseillers Départementaux. Les compétences du prochain Conseil Départemental ne sont pas encore clairement définies à ce jour, des textes étant en cours d'étude dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale (départements/régions).

**Nouveauté :** les candidats se présentent en binôme avec une femme et un homme. Chaque équipe étant complétée par deux suppléants (une femme et un homme). Les panachages et ratures sur un bulletin de vote entraînent sa nullité.

Un autre changement intervient : avec le redécoupage des cantons, basé sur un critère de population, le département du Doubs compte aujourd'hui 19 cantons contre 35 auparavant. Pour le canton de Pontarlier, qui nous concerne directement, il sera composé des 10 communes de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier (au lieu de 24 précédemment), soit : Chaffois, La Cluse et Mijoux, Dommartin, Doubs, Les Granges Narboz, Houtaud, Pontarlier, Sainte-Colombe, Les Verrières de Joux, Vuillecin.

Ces élections départementales auront lieu les **22 et 29 mars 2015**, selon les nouvelles dispositions.

### DATES À RETENIR

**Mardi 6 janvier 2015 :** Vœux de la Municipalité ouverts à tous à l'Espace Rives du Doubs, 19 h

**Samedi 14 Février 2015 :** Souper dansant de l'Etoile Sportive à l'Espace Rives du Doubs

**Samedi 21 Février 2015 :** Carnaval organisé par l'APE à l'Espace Rives du Doubs

**Mercredi 25 Février 2015 :** Loto des enfants à l'Espace Rives du Doubs

**Dimanche 8 Mars 2015 :** Choucroute de l'Amicale des Seniors à l'Espace Rives du Doubs

**Samedi 21 Mars 2015 :** Représentation théâtrale par la troupe YACAPA à l'Espace Rives du Doubs

**Dimanches 22 et 29 mars 2015 :** Elections Départementales

**Vendredi 3 Avril 2015 :** Loto de l'école primaire à l'Espace Rives du Doubs

**Samedi 25 Avril 2015 :** Les Marchands de Bonheur à l'Espace Rives du Doubs

**Vendredi 22 Mai 2015 :** Fête des Mères à l'Espace Rives du Doubs

**Les 29 et 30 Mai 2015 :** Concerts de la Pastorale à l'Espace Rives du Doubs

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le patrimoine communal d'éclairage public est important :

- 584 points d'éclairage
- 24 armoires de pilotage
- environ 14 km de réseau dont 11 en souterrain.

D'importants travaux ont déjà permis de remplacer des candélabres avec enfouissement des réseaux en concomitance avec des travaux de voirie, mais le parc restant est assez vieillissant et nécessite une bonne rénovation.

Les anciens systèmes d'éclairage type mât boule ont de très mauvais rendements et il nous faut optimiser la consommation d'énergie.

De plus, cette année, nous avons constaté des défauts récurrents dans certains secteurs dûs à la vétusté.

De ce fait, nous avons lancé un diagnostic de l'éclairage public qui a été réalisé en 2013/2014.

Ce diagnostic a apporté des informations précieuses avec un recensement complet du parc, son état, sa localisation avec cartographie qui a été intégrée dans notre système informatique, un plan de câblage, la position des armoires de pilotage, la qualité d'éclairage et les consommations. Suite à cet état des lieux, nous avons prévu d'entamer un programme de rénovation qui devra être étalé dans le temps en fonction des priorités et des budgets allouables.

Pour l'année prochaine, nous allons lancer un appel d'offre pour une première tranche de travaux qui porteront surtout sur la mise en conformité des installations, donc des travaux « invisibles » mais pour autant fondamentaux.

Nous pourrons ensuite travailler sur le remplacement de parties de réseaux, de lanternes et de supports.

Vaste programme que nous pourrons réaliser avec le concours du Syded pour son assistance technique et le subventionnement des travaux.

Pascal Lonchamp

# Vie associative

## MAGIE DE NOËL...

C'est à l'Espace Rives du Doubs, mardi 9 Décembre, qu'a eu lieu l'arbre de Noël pour les élèves des écoles primaires et maternelles de Doubs. Ce spectacle, offert par l'APE avec les bénéfices réalisés lors d'une vente de sapins, fut animé par le magicien-illusionniste Peps qui avait préparé un spectacle interactif d'environ 1h pour les presque 300 élèves présents. Petits et grands ont tour à tour été émerveillés, surpris, épatés par sa technique parfaitement maîtrisée et ses nombreux tours de magie. Peps a su mêler finesse, humour, poésie... Blanches colombes, foulards, poudre magique invisible, fleurs et exercices de lévitation ont ponctué cette rencontre. Que de rires ! de Ho !!! de Abracadabra !! ont retenti à l'unisson ! Et même s'il a bien fallu se résigner à laisser Peps s'en retourner au pays magique, chaque enfant pourra se souvenir de ces moments en dégustant les chocolats offerts à tous à la fin du spectacle. Moments trop courts ?! Aucun regret... Gageons que l'APE n'en restera pas là pour le plus grand plaisir des petits et des grands !

## CHORALE D'ECOLE

À compter du 8 janvier 2015, L'APE organise une chorale d'école chaque jeudi de 17h à 18h. Sur la base du volontariat et en période de classe uniquement, chaque élève de CP, CE1, CE2, CM1, CM2 intéressé pourra rejoindre le groupe à la salle Christian Ortelli (rez-de-chaussée du bâtiment des associations) pour s'exercer au chant ! Alors... CHICHES ?!!!

## LES COCOS DU JEUDI

Les trêves hivernales ont souvent du bon ! Dans le milieu associatif comme professionnel, ne plus pouvoir exercer son activité principale durant les mois froids, donne l'occasion de mettre d'autres de ses talents en avant.

C'est ainsi que les « cocos du jeudi » sont nés, à l'initiative de quelques footballeurs des vétérans de l'ESD mais aussi guitaristes, désireux de « continuer à jouer ensemble ». De 4/5 au départ, la formation compte aujourd'hui 11 guitaristes.

Mais pourquoi ce nom, « les cocos du jeudi » ? C'est qu'il a bien fallu trouver un nom à cette jeune troupe lorsque, pour juin 2013, le Small Orchestra leur a demandé d'assurer la première partie de leur spectacle « le Small fait son show » ! Et comme ces cocos là se retrouvaient le jeudi pour jouer de la musique...

Dès lors, leurs prestations en public n'ont plus cessé ! Ils totalisent déjà une dizaine de représentations durant lesquelles ils interprètent environ 20 chansons issues de la variété française ; citons entre autres Patrick Bruel, Francis Cabrel, etc.

Qui choisit les chansons ? Tous apportent leur morceaux préférés et une fois les arrangements faits, c'est ensemble qu'ils les jouent et les chantent.

Le 14/11/14, c'est une belle consécration obtenue à l'Espace Rives du Doubs, puisqu'environ 300 personnes ont fait le déplacement ! Juste pour eux ! Pour partager 2 heures de musique avec cette sympathique formation musicale issue de notre village !

Nous leur souhaitons plein succès et leur disons à bientôt, pour d'autres pérégrinations musicales !

Fabrice Palma



Journal édité par la commune de Doubs 25300 - Responsable communication : Régis Marceau  
Rédaction et réalisation : commission communication de la Commune  
Dépôt légal à parution - Impression : imprimez-moins-cher.com  
Imprimé sur papier recyclé à 1 400 ex.

Au Fil de Doubs est édité avec le concours de :



# Animations 2015

